



Date: le 22 juin 2016

Destinataires: Tous les clients de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments

Objet : Interruption de la distribution du courrier

Quelques récents reportages des médias ont indiqué que les clients de Postes Canada pourraient subir des délais dans la distribution du courrier au début de juillet. L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a adopté des mesures préventives pour minimiser les incidences qu'aurait la perturbation de la distribution du courrier sur nos clients. Veuillez prendre note que nous continuerons d'envoyer du courrier comme d'habitude jusqu'à ce qu'une grève soit annoncé officiellement par Postes Canada.

En cas de grève, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments retiendra tout le courrier adressé à ses clients dans ses bureaux jusqu'à ce que les services de distribution du courrier soient rétablis.

Quel sera l'impact de ces mesures?

- Les clients qui reçoivent du courrier de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments par le biais d'une boîte aux lettres du Bureau des titres fonciers ne seront pas touchés par l'arrêt de travail.
- Les clients qui **ne reçoivent pas** du courrier de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments par le biais d'une boîte aux lettres du Bureau des titres fonciers pourront recueillir leur courrier à nos bureaux, en s'y rendant en personne ou en envoyant un service de messagerie (port payé).
- Toute correspondance qui n'aura pas été recueillie pendant l'arrêt de travail sera envoyée par courrier dès que le service de distribution sera rétabli.

Une liste de nos bureaux est publiée sur notre site Web à l'adresse www.tprmb.ca. Si vous avez des questions au sujet de l'accès à votre courrier de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, veuillez communiquer avec notre équipe des services à la clientèle en composant le 204 945-2042 ou en transmettant un courriel à tpclient@tprmb.ca.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Derrick Dubel
Le directeur, Services à la clientèle,
Office d'enregistrement des titres et des instruments